



Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 17 septembre 2020

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : Mme WALIDI-ALAOUI

Convocation envoyée le 11 septembre 2020

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86

Nombre de présents participant au vote : 78

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 5

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Nicolas BOURNY	M. Samuel LONGCHAMPT
M. Pierre PRIBETICH	M. Guillaume RUET	Mme Bénédicte PERSON-PICARD
M. Thierry FALCONNET	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Gérard HERRMANN
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Kildine BATAILLE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. José ALMEIDA	M. Christophe AVENA	M. Laurent GOBET
M. Rémi DETANG	Mme Stéphanie VACHEROT	M. Jean DUBUET
Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Marien LOVICH	M. Patrick CHAPUIS
M. Jean-François DODET	Mme Dominique MARTIN-GENDRE	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Françoise TENENBAUM	M. Christophe BERTHIER	Mme Céline TONOT
M. Jean-Patrick MASSON	M. Georges MEZUI	Mme Valérie GRANDET
M. François DESEILLE	Mme Laurence FAVIER	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Dominique GRIMPRET	M. Massar N'DIAYE	Mme Catherine PAGEAUX
Mme Danielle JUBAN	Mme Lydie PFANDER-MENY	M. Didier RELOT
M. Jean-Claude GIRARD	M. Emmanuel BICHOT	M. Patrick BAUDEMONT
Mme Claire TOMASELLI	Mme Caroline JACQUEMARD	Mme Monique BAYARD
M. Philippe LEMANCEAU	Mme Céline RENAUD	Mme Catherine GOZZI
Mme Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Philippe SCHMITT
M. Jean-Philippe MOREL	Mme Laurence GERBET	Mme Isabelle PASTEUR
M. Antoine HOAREAU	M. Bruno DAVID	Mme Céline RABUT
M. Hamid EL HASSOUNI	Mme Claire VUILLEMIN	M. Frédéric GOULIER
M. Benoît BORDAT	M. Olivier MULLER	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Brigitte POPARD	Mme Karine HUON-SAVINA	M. Adrien GUENE
Mme Christine MARTIN	M. Patrice CHATEAU	Mme Noëlle CABBILLARD
Mme Nadjoua BELHADEF	M. Nicolas SCHOUTITH	M. Cyril GAUCHER
Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Patrick AUDARD	M. Stéphane WOYNAROSKI
M. Denis HAMEAU	M. Léo LACHAMBRE	
	Mme Hana WALIDI-ALAOUI	

Membres absents :

Mme Marie-Claire TERRIER	M. Jean-François COURGEY pouvoir à Mme Christine MARTIN
M. Gaston FOUCHERES	M. Stéphane CHEVALIER pouvoir à Mme Caroline JACQUEMARD
M. Jacques CARRELET DE LOISY	Mme Stéphanie MODDE pouvoir à M. Patrice CHATEAU
	M. Lionel SANCHEZ pouvoir à M. Nicolas SCHOUTITH
	Mme Stéphanie GRAYOT-DIRX pouvoir à M. Adrien GUENE.

OBJET : CULTURE ET SPORTS**Piscine Olympique de Dijon Métropole et salle d'escalade « Cime Altitude 245 » -
Contrat de délégation de service public - Rapports d'activités du délégataire au titre
de l'année 2019**

Conformément aux articles L 1411-3 et L 1413-3 du Code Général des Collectivités Territoriales et 51 de la convention de délégation de service public relative à l'exploitation de la Piscine Olympique de Dijon Métropole et de la salle d'escalade "Cime Altitude 245", du 23 octobre 2014, entrée en vigueur le 1er janvier 2015 pour une durée de 7 ans en application de la délibération du 18 septembre 2014 du Conseil Communautaire, devenu Conseil Métropolitain, le délégataire doit remettre au plus tard le 1er juin de l'année suivante, les documents d'information concernant l'exploitation des équipements pendant l'année écoulée.

Il y a lieu de préciser qu'en raison de la situation exceptionnelle de pandémie liée coronavirus, les rapports d'activités 2019, ci-annexés, établis par le délégataire, sont parvenus à Dijon Métropole le 15 juin soit un peu au delà de la date contractuelle prévue par l'article précité.

Ces rapports détaillent notamment le niveau de fréquentation des équipements, les événements marquants de l'année 2019, la qualité du service, les moyens mis en œuvre, la gestion du patrimoine et les résultats financiers.

PISCINE OLYMPIQUE DE DIJON MÉTROPOLÉ**1/Fréquentation**

La fréquentation annuelle est de 391 863 baigneurs dont 96,6 % pour les espaces aquatiques. Le niveau de fréquentation observé est en légère baisse de 2,13 % par rapport à celui de l'année 2018, notamment en raison d'une fréquentation plus faible du grand public constatée essentiellement sur les mois de février, mai, juillet, août et novembre.

Les jeunes de moins de 16 ans représentent 18,3 % de la fréquentation de l'équipement.

En 2019, 36 589 entrées scolaires, soit 9,3 % de la fréquentation totale, ont été enregistrées contre 34 948 en 2018. 79,2 %, contre 77,6% en 2018, de la fréquentation scolaire est assurée par les écoles primaires de Dijon Métropole, représentant 126 classes du 1er degré sur des cycles trimestriels de 11 séances d'apprentissage.

138 heures de pratique ont été utilisées par des établissements spécialisées dans l'accueil de personnes en situation de handicap, représentant près de 2 800 passages.

Les clubs sportifs et associations représentent, quant à eux, 8,63% de la fréquentation totale avec près de 33 801 passages.

L'espace Bien-être (sauna/hammam), dont l'accès est couplé avec une entrée à l'espace aquatique, a enregistré 18 512 passages.

La fréquentation de l'espace plongée est en légère hausse par rapport à 2018 avec 8 442 entrées, soit 2,1% de la fréquentation totale.

Un travail de répartition géographique des entrées, réalisée depuis la mi mai 2019, a permis de mettre en évidence un taux de fréquentation de l'espace plongée identique pour les publics originaires des départements de la Côte d'Or et de la Haute Marne suivis de près par ceux de la Saône et Loire et du Doubs avec respectivement 11%, 9% et 8%.

Les usagers issus de la Bourgogne Franche Comté sont majoritairement représentés (45%) quant ceux de la région Grand est représentent 12%.

Les espaces aquatiques sont à 91,2% fréquentés par des usagers originaires de Dijon métropole.

2/Événements marquants

Au nombre de 25, les événements marquants ont permis de toucher plus de 9 880 personnes dans le cadre d'animations promotionnelles, de compétitions, de manifestations solidaires et caritatives, soirées découvertes, animations sportives ou de formations professionnelles (BNSSA).

Par ailleurs, dans le cadre d'actions d'ancrage local et de solidarité sociale en faveur d'une pratique sportive ou de loisirs accessible, vectrices de lien social, le délégataire a réalisé 6 projets d'engagements, qui ont bénéficié à 158 personnes, pour un volume de 1 674 séances de "pratiques solidaires", au travers de quatre parcours :

- parcours relatif à l'intégration de tous à la pratique sportive et au vivre-ensemble avec des places réservées à l'école de natation pour des enfants de familles en difficulté, mise à disposition d'un maître nageur sur les créneaux de l'association Handphysclub, partenariat avec les dispositifs sports/jeunesse de la Ville de Dijon.
- parcours pour l'accompagnement éducatif et social par le sport par le biais d'un partenariat avec l'association "La vie pour l'école" pour des jeunes en situation précaire et de décrochement.
- parcours pour la promotion de la santé par le sport permettant d'accueillir gracieusement les un groupe de membres de l'association "CARPE DIEM 21" sur des séances d'aquagym à des personnes atteintes de pathologie de longue durée.
- parcours favorisant l'insertion dans l'emploi par le sport axé sur la formation et la préparation au Brevet National de Sécurité et de sauvetage Aquatique.

3/Qualité de service

Il résulte d'une enquête réalisée en ligne tout au long de l'année, que la note moyenne attribuée par les usagers est de 4/5 comme l'an passé. L'espace plongée recueille la satisfaction générale des usagers quand les points forts soulignés par les usagers de la pratique aquatique et des espaces forme/fitness sont les conseils du moniteur, les activités sportives et l'ambiance.

151 réclamations ont été enregistrées.

Le délégataire a obtenu en 2019, le renouvellement de la certification de service QUALICERT.

4/Moyens mis en œuvre

Fonctionnant 7 jours sur 7, hors fermetures techniques (12 jours) et fermetures pour l'accueil des compétitions (9 jours), l'établissement est ouvert au public sur une amplitude hebdomadaire de 73 heures et 95 heures 30 pour les associations et scolaires.

37 personnes pour 26,8 équivalents temps plein font vivre l'équipement à l'année.

Depuis le 1^{er} septembre 2019, le tarif entrée adulte est à 4,00 € et 2,85 € au tarif réduit.

5/Gestion des fluides

La consommation d'eau s'élève à 36 786 m³, en légère augmentation par rapport à 2018 (0,4%) mais sans impact sur le ratio litres par baigneurs d'eau des bassins, maintenu à un niveau optimisé inférieur à 50 litres par baigneurs.

La consommation de chaleur, qui concerne pour plus de la moitié, le chauffage des centrales de traitement d'air et pour environ un quart la chaleur de l'eau des bassins, s'élève à 1 901 MWh U, en baisse de 25,4% par rapport à 2018, en raison d'une baisse de la consommation de chaleur du traitement d'air.

La consommation d'électricité s'élève à 2 462 MWh, en baisse de 6% par rapport à 2018.

6/Résultats financiers

Les résultats financiers de l'année 2019 sont les suivants :

	2018	2019	Évolution
CHARGES	2 241 866 €	2 306 185 €	+ 2,87 %
PRODUITS HORS COMPENSATION	1 589 324 €	1 492 692 €	-6,08%
COMPENSATION DIJON MÉTROPOLE	493 827 €	535 639 €	+ 8,47 %
RESULTAT NET	-158 715 €	- 277 854 €	+ 75,06 %

Le résultat net 2019 de la piscine olympique de Dijon Métropole laisse apparaître un déficit de - 277 854 €, soit 119 139€ d'écart par rapport à l'exercice civil 2018. L'analyse des charges montre une hausse de 3 % par rapport à 2018 en raison principalement des dotations de provision de risque et d'une augmentation des fluides. Les produits sont en baisse de 3 % compte tenu essentiellement d'une diminution des entrées classique et des entrées liées aux activités.

SALLE D'ESCALADE CIME ALTITUDE 245

1/Fréquentation

En 2019, Cime Altitude 245 a accueilli 35 279 grimpeurs, soit 9,2 % de hausse par rapport à 2018 et la plus haute fréquentation depuis l'ouverture de cette salle en 2010.

La pratique libre représente plus de 50% suivie par les scolaires (39,3%), les clubs et l'accueil de jeunes (10,3%).

C'est le mois de novembre qui enregistre la plus forte fréquentation (4 954 grimpeurs) et sur l'année, la fréquentation mensuelle lissée est d'environ 2 939 passages.

Les activités encadrées par le délégataire représentent 7 243 passages soit 21 % de cette fréquentation totale et 40,8 % de la fréquentation publique.

13 866 entrées scolaires ont été enregistrées contre 12 367 en 2018 soit une hausse de 12,1 %. Le secteur primaire représente 34% de cette fréquentation, le secondaire 45% et le supérieur 21%.

Le public en situation de handicap est accueilli essentiellement avec des associations spécialisées, 542 passages ont été comptabilisés, soit 59 heures de pratique encadrée principalement par les moniteurs du délégataire.

2/Événements marquants

31 événements ont été proposés en 2019 touchant 7 431 personnes dans le cadre de compétitions, de manifestations solidaires et caritatives, de soirées découvertes, d'animations sportives et de formation professionnelle telles que les "Compétitions Open Roc", "Open d'escalade de rentrée", "Animation mur gonflable", "Animations estivales à la piscine olympique", "Initiation pour les comités d'entreprise", "Soirée Halloween", "Journée portes ouvertes".

Par ailleurs, dans le cadre d'actions d'ancrage local et de solidarité sociale, 4 projets ont été proposés au bénéfice de 112 personnes pendant 650 heures d'activités sur les thèmes de « l'intégration de tous à la pratique sportive et au vivre ensemble » (ex : accompagnement du handicap avec 40 bénéficiaires) et de « l'accompagnement éducatif et social par le sport » (actions en faveur d'adolescent(e)s en situation de marginalisation et dans la cadre du sport/santé).

3/Qualité de service

La note moyenne de satisfaction attribuée par les usagers, via l'outil interactif mis à leur disposition, est de 4,5/5, contre 4 en 2018, avec une note de 5 donnée aux conseils du moniteur.

Aucune réclamation ni aucun contentieux n'ont été enregistrés en 2019 tout comme les deux dernières années.

4/Moyens mis en œuvre

L'établissement, qui a compté 339 jours d'ouverture en 2019, comme en 2018, est ouvert sur une amplitude hebdomadaire qui varie en fonction des publics :

- de 48 à 71,5 heures d'ouverture par semaine pour le public en pratique libre et encadrée ;
- de 63 à 84 heures d'ouverture par semaine pour les clubs et groupes associatifs en pratique libre et encadrée.

La salle d'escalade propose ainsi des séances d'initiation tout public, des entraînements « compétition », une école d'escalade pour les enfants, des cours bébés grimpeurs pour les tous petits de 1 à 5 ans, des stages enfants en indoor ou outdoor selon la période, des séances adaptées pour les accueils jeunes et les personnes en situation de handicap ainsi que des séances pour le public périscolaire.

Ces activités, représentant une moyenne de 27 créneaux hebdomadaires, sont encadrées par le personnel de la salle d'escalade qui comptabilise 6 personnes soit 4,64 équivalents temps plein.

5/Gestion des fluides et travaux sur ouvrage

La consommation d'eau s'élève à 196 m³, soit en nette baisse par rapport à 2018 (958 m³ en raison de problème technique résolu).

La consommation d'électricité, qui s'élève à 30 010 KWh, est stable par rapport à 2018 (30 131 KWh).

L'établissement a fermé, comme chaque année, du 27 juillet au 18 août, pour assurer les contrôles réglementaires et la maintenance technique.

6/Résultats financiers

Les résultats financiers de l'année 2019 sont les suivants :

	2018	2019	Évolution
CHARGES	261 068 €	262 157 €	+ 0,4 %
PRODUITS HORS COMPENSATION	203 447 €	198 060 €	- 2,6 %
COMPENSATION DIJON MÉTROPOLE	59 469 €	60 913 €	+ 2,4 %
RESULTAT NET	1 848 €	- 3 184 €	-172,30%

Le résultat net 2019 de la salle d'escalade Cime 245 laisse, malgré une stabilité des dépenses, apparaître un résultat net déficitaire de - 3 184 € lié à une baisse de 2 % des recettes rattachées aux entrées en raison de l'achat d'abonnements plutôt que d'entrées unitaires en caisse. De plus, il doit être précisé qu'en 2018, le résultat net était excédentaire en raison d'une reprise de provision de charges du fonds de gros entretien et renouvellement (GER), qui n'a pas été reconduite en 2019.

LE CONSEIL,
APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **de prendre** acte de la présentation de la synthèse des rapports d'activité de l'année 2019 de la piscine olympique de Dijon Métropole, de la salle d'escalade Cime Altitude 245;

SCRUTIN : POUR : 83
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 5 PROCURATION(S)